Saint-Médard-sur-Ille	14 octobre 2026
Délibération 2026-67	

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20261014-202667-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09/10/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 14 octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Marie-France HUNAULT, Tristan LE HEGARAT, Michel FORGEOT, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Laurie CHADEAU, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Madame Karine GUIBAUDET ayant donné pouvoir à Monsieur Noël BOURNONVILLE, Madame Magalie DUFOUR ayant donné pouvoir à Monsieur Gildas BOUREL.

Secrétaire : Monsieur Gildas BOUREL.

2026-67 CONSTRUCTION D'UN LIEU DE STOCKAGE A L'ECOLE MATERNELLE

Il s'avère que le groupe de scolaire présente un déficit de rangement handicapant le stockage du matériel du service périscolaire. Aussi, dans le cadre de la végétalisation des cours de l'école, la construction d'un bâtiment en complément de celui déjà présent dans la cour de l'école maternelle a été envisagé, en lieu et place d'une partie de la cour qui est depuis plusieurs années est condamnée et non accessible aux enfants.

Dans ce cadre une consultation d'entreprise a eu lieu. Ce projet et les devis ont été présentés en commission et sont soumis au conseil municipal qui est invité à délibérer sur la signature d'un devis visant à la réalisation de cette construction.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la réalisation du projet et de tout document d'urbanisme nécessaire à sa construction,
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer le devis de la société SARL IDEAL BOIS d'un montant de 24 690.40€ TTC.

Le Maire
N. BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE 35

Le Secrétaire de séance